



INFORMATION IMPORTANTE DISPOSITIF ADM PENDANT LE CONFINEMENT

Nouveau dispositif d'une aide d'action sociale « **ADM CONFINEMENT COURSES** » financée par l'AGIRC ARRCO jusqu'à la levée du confinement lié au virus COVID-19.

Cette nouvelle ADM (Aide à Domicile Momentanée) **est accessible dès 70 ans** durant cette période particulière.



L'ASED Cantal en partenariat avec DOMPLUS propose ce service, vous pouvez nous joindre au :04.71.48.42.46

ADM CONFINEMENT COURSES

- **LE PRINCIPE :**

Cette aide est uniquement dédiée aux courses

(Alimentaire, pharmacie, portage de repas)

Elle n'inclut en aucun cas la préparation des repas au domicile afin d'éviter toute proximité.

Ces interventions seront donc hors domicile (l'intervenant reste à l'extérieur du logement) et doivent respecter les consignes sanitaires pour protéger le retraité, comme l'intervenant.

- **LA DURÉE :**

Évaluée avec le bénéficiaire à hauteur de 5H maximum par semaine.

Ce nombre d'heure est limité pour permettre de couvrir plusieurs livraisons par semaine (passage en pharmacie, livraison de denrées alimentaires, portage de repas).

Les personnes souhaitant en bénéficier doivent contacter la plateforme pour la 1^{ère} demande au :



Les personnes doivent se munir des informations suivantes :

⇒ **Nom (+ nom de jeune fille), prénom, date de naissance, numéro de sécurité sociale, adresse complète, numéro de téléphone, et le nom de sa caisse de retraite complémentaire.**

Combien ça coûte ?

Vous n'avez rien à payer, rien à déclarer.

Cette aide est prise en charge par l'action sociale de votre Caisse de retraite complémentaire

En aucun cas elle ne sera retenue sur votre pension de retraite

- **LE RENOUELEMENT :**

Cette ADM est **renouvelable toutes les semaines** durant la période de confinement nationale.

Lorsque cette aide est en place pour les bénéficiaires, **le service prestataire se chargera de faire les demandes de renouvellement**